



# CNGE com

N ° 3

MARS 2017

## Mauvaises nouvelles pour le D.E.S de médecine générale

Dans le CNGE communication de février, nous annonçons la parution prochaine **de l'arrêté fixant les nouvelles règles du prochain D.E.S à la rentrée de novembre 2017. A ce jour, il n'est toujours pas connu et cela ne présage rien de bon.**

Les échéances électorales ont malheureusement conduit les ministères à amender en catimini, sous pression des **bureaux des syndicats d'internes, le projet de D.E.S de médecine générale.**

Si le projet voit le jour comme les tutelles en ont décidé, nous aurons un D.E.S en 3 ans sans perspective de passer à 4 ans. Nous aurons un stage sur « **projet personnel de l'interne** » en sacrifiant soit le **semestre de santé de l'enfant, soit le semestre santé de la femme.** Nous aurons **l'ouverture de toutes les formations spécifiques transversales (FST) à l'issue du D.E.S,** avec par exemple parmi les 23 FST *Addictologie ; Maladies allergiques ; Bio-informatique médicale ; Cancérologie ; Hygiène-prévention de l'infection, résistances, vigilances ; Médecine scolaire ; Médecine et biologie de la reproduction - andrologie ; Nutrition appliquée ; Pharmacologie médicale/thérapeutique.*

Inutile de préciser que nous verrons les internes aspirés par les FST à tous vouloir passer par le D.E.S de médecine générale

qui reste le seul à 3 ans pour faire autre chose que la médecine générale.

Alors que la proportion de postes ouverts en médecine générale va tomber à 39% des internes versus 49% il y en a encore 4 ans, le déshabillage des effectifs de la discipline sur ce contingent restant est appelé à **encore s'amplifier.**

**Autrement dit, l'actualité n'est plus à la réflexion de la mise en œuvre de la réforme, de la phase socle, ou d'autre travail pédagogique élaboré depuis longtemps,** il est au sauvetage de la discipline et de ses futurs professionnels qui demain **seront d'autant plus contraints que la démographie sera en baisse.**

Et que dire des patients et des territoires complètement abandonnés par ces mesures marquées du sceau des accords politiques tactiques.

Les professeurs des universités et les directeurs des Départements de médecine générale ont adressé un courrier explicatif très clair à Mme la Ministre de la Santé. Une fois de plus, il va être encore nécessaire de hausser le ton pour faire entendre un argumentaire pourtant évident et de bon sens. Les médecins généralistes contribuant à la formation des futurs professionnels doivent se sentir concernés par ce problème.



## Des perspectives pour la recherche

Les membres du CA réunis le 4 mars ont entériné les engagements du secteur recherche pour développer les projets PNEUMOCAP et SHARE dont les membres du réseau seront les effecteurs. Vous serez prochainement contactés par vos référents régionaux à ce propos.

Le développement de ces projets contribue à la production de données scientifiques en médecine générale et en soins premiers qui sont nécessaires pour les professionnels comme pour le système de santé.

## Une base documentaire indispensable

**exercer**, son développement avec 10 numéros/an et sa réorganisation avec une rédaction élargie, doivent permettre à chaque MSU de constituer la base de la documentation dont les internes et les MSU ont besoin dans leurs activités au quotidien. Pour vous abonner, suivez ce lien : [https://www.exercer.fr/abonnement/choix/?payment\\_mode=online](https://www.exercer.fr/abonnement/choix/?payment_mode=online)

L'ouvrage « Données pour exercer 2015 », renforce cette offre de documentation et, en fin d'année, la nouvelle édition du « Traité de thérapeutique en médecine générale », qui paraîtra lors du congrès de Montpellier, la complètera.



## Les collèges locaux ont la parole

Une 1<sup>ère</sup> réunion avec les exécutifs des collèges régionaux s'est tenue le 18 mars au siège du CNGE et ceux qui n'ont pas pu y assister auront une 2<sup>e</sup> occasion le 1<sup>er</sup> avril. Il s'agit de renforcer les liens entre l'échelon local et le national. Cette rencontre par la qualité des échanges a pu montrer son utilité et la nécessité de sa tenue notamment par la nécessité pour les collèges de poursuivre leurs efforts de recrutement et de formation des MSU.

## Congrès de Montpellier : à vos marques, prêts,...

Le comité scientifique du congrès s'est déjà réuni pour préparer la campagne de soumission 2017 et réfléchir à une grille d'évaluation plus pertinente et plus juste. Il attend vos propositions de résumés de communications à soumettre en ligne, à partir du 18 avril. Pensez-y d'ores et déjà !

## Vos prochains rendez-vous

1er avril 2017 Réunion dédoublée des exécutifs des Collèges locaux-régionaux À Montreuil	18 avril 2017 Ouverture des soumissions du congrès Montpellier 2017 (clôture le 13 juin)	7 octobre 2017 Conseil d'Administration de CNGE Collège Académique À Montreuil	22-24 novembre 2017 Congrès annuel du CNGE Au Corum de Montpellier
--	--	--	--

CNGE Collège Académique  
3 rue Parmentier 93100 Montreuil sous Bois  
01 75 62 22 90 - [cnge@cnge.fr](mailto:cnge@cnge.fr) - [www.cnge.fr](http://www.cnge.fr)



Responsable  
Pr. Jean-Noel Beis  
CNGE Collège Académique  
03 80 52 52 06  
[jn.beis@cnge.fr](mailto:jn.beis@cnge.fr)